

Bibliothèque numérique

medic@

**Bérillon, Edgar. Les indications
formelles de la suggestion hypnotique
en psychiatrie et en neuropathologie**

*Paris : Bureau de la Revue de l'hypnotisme ;
Lefrançois, libraire, 1891.
Cote : 90958 t. 1887*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90958x1887x02>

90958 (n^o. 82) t. 1887

LES INDICATIONS FORMELLES

DE LA

SUGGESTION HYPNOTIQUE

EN PSYCHIATRIE & EN NEUROPATHOLOGIE

PAR

Le D^r EDGAR BÉRILLON

Directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*,
Membre de la Société de Psychologie physiologique.



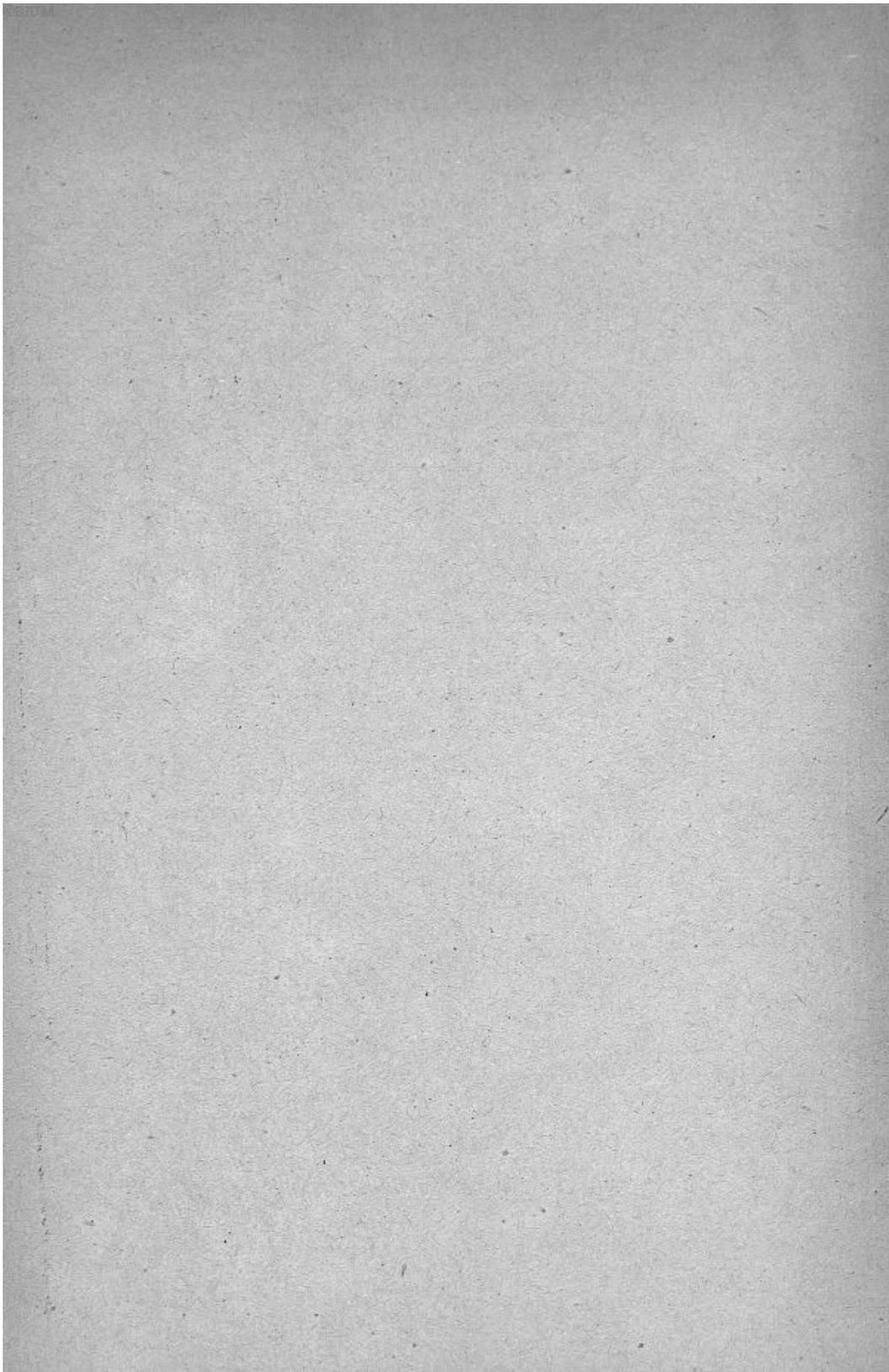
PRIX : UN Franc.

PARIS

BUREAUX
DE LA *Revue de l'Hypnotisme*
40 bis, Rue de Rivoli, 40 bis.

LEFRANÇOIS
Libraire
9, Rue Casimir-Delavigne, 9

1891



40958 (mat-8:1 t. 1887

LES INDICATIONS FORMELLES

DE LA

SUGGESTION HYPNOTIQUE

EN PSYCHIATRIE & EN NEUROPATHOLOGIE (1)

Par le docteur EDGAR BÉRILLON.

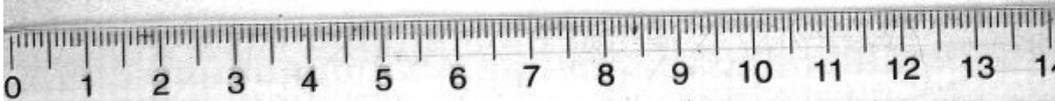
Depuis quelques années, un grand nombre de médecins s'efforcent d'élargir le champ des applications de la suggestion comme moyen thérapeutique. Les tentatives faites pour substituer la médication psychique à l'administration des médicaments dans le traitement symptomatique des maladies les plus diverses n'ont pas toutes été couronnées d'un égal succès. Cependant, des nombreux travaux qui ont été publiés sur la question, il résulte, dès à présent, qu'il y a des affections assez nombreuses dans lesquelles les résultats de la suggestion hypnotique sont de beaucoup supérieurs à ceux des autres médications.

Pour se convaincre que la suggestion constitue dans un certain nombre de cas un agent thérapeutique de la plus grande valeur, il suffirait de lire les communications faites au Congrès international de l'hypnotisme, tenu à Paris en 1889. Le but de ce travail n'est donc pas de revenir sur une démonstration déjà faite, mais d'essayer de fixer les indications formelles dans lesquelles les neuropathologistes et les médecins aliénistes sont pleinement autorisés à substituer l'action de la suggestion hypnotique à l'emploi des médicaments. Pour répondre à l'objection que ce procédé thérapeutique n'est applicable qu'à un nombre limité de personnes, plusieurs auteurs ont déjà pensé, avant nous, qu'il n'était pas sans intérêt de publier la statistique des résultats de leur pratique personnelle dans le cours d'une ou de plusieurs années.

Ainsi, M. le Dr Liébeault, dans sa statistique de l'année 1880, constatait que sur 1,011 personnes, de tout âge, des deux sexes et de tous tempéraments soumises à l'hypnotisation, 27 seulement s'étaient montrées complètement réfractaires. Dans la statistique des sujets traités par lui, du mois d'août 1884 au mois de juillet 1885, sur 750 sujets, il trouvait 60 réfractaires.

M. le professeur Bernheim estime à 80 pour cent le nombre

(1) Communication faite au Congrès international de Berlin. — Section de Psychiatrie et de Neurologie.



des personnes susceptibles d'être influencées par l'hypnotisation et, dans la seconde édition de son livre sur la suggestion, il a pu réunir un total de 105 observations portant sur des malades atteints d'affections très variées, chez lesquels le traitement par suggestion a donné les résultats les plus concluants. En effet, dans le tableau d'ensemble publié à la fin du volume, sur les 105 cas traités, M. Bernheim a pu noter 90 guérisons et 12 améliorations.

Les résultats auxquels est arrivé, en Suède, M. le Dr Otto Wetterstrand sont venus confirmer ceux de M. Bernheim : sur 718 malades traités pendant l'année 1887, il n'en a trouvé que 19 qui fussent réfractaires à l'hypnotisme.

M. le professeur Forel, sur un total de 128 personnes soumises à l'hypnotisme, a constaté que 100 l'avaient été avec succès; dans 28 cas seulement, les résultats furent négatifs.

En 1889, MM. les Drs Van Renterghem et Van Eeden communiquaient au Congrès de l'hypnotisme le compte-rendu des résultats obtenus par eux, de 1887 à 1889, à la Clinique de psychothérapie-suggestive d'Amsterdam. Leur statistique portant sur 414 sujets n'en notait que 15 qui eussent été complètement réfractaires à l'hypnotisation. Les effets du traitement par la suggestion sur ces 414 malades se répartissent ainsi : 100 guérisons, 190 améliorations, 71 résultats négatifs et 52 résultats restés inconnus.

M. le Dr Lloyd-Tuckey, de Londres, déclarait récemment, au Congrès annuel de la *British medical association*, qu'il devait déjà à la suggestion plus de 500 succès thérapeutiques.

Les bases du travail que nous soumettons au Congrès international reposent sur des observations personnelles recueillies dans notre Clinique des maladies nerveuses uniquement consacrée à la psychiatrie et à la neuropathologie.

Les relevés de nos observations nous donnent, pour l'année 1889 et pour le 1^{er} semestre 1890 (18 mois), un total de 360 malades qui n'ont pas reçu d'autre traitement que la suggestion faite dans l'état d'hypnotisme.

Ces malades peuvent être divisés en trois classes :

Femmes . . .	265
Hommes . . .	50
Enfants . . .	45
Total . . .	<u>360</u>

Le nombre des malades soumis par nous à l'hypnotisme, du 1^{er} janvier 1889 au 1^{er} juillet 1890, a été beaucoup plus considérable; mais nous ne tenons compte dans notre statistique que des malades atteints d'affections nerveuses ou mentales qui ont été l'objet d'un traitement suivi et rationnel.

Pour la clarté de notre exposé, nous avons divisé en cinq groupes les affections dans lesquelles le traitement par la suggestion a été appliqué :

1. Les névroses.
2. Les maladies organiques du système nerveux.
3. La neurasthénie et les névropathies.
4. Les maladies mentales.
5. Les affections nerveuses des enfants.

I.

NÉVROSES.

Hystérie. — Sur le total des 360 malades que nous avons traités par la suggestion, 155, plus du tiers, étaient atteints d'hystérie. C'est dire que nous avons rencontré les formes les plus diverses et les symptômes les plus variés de cette affection.

Contrairement à l'opinion émise il y a quelques années par M. le professeur Grasset, nous avons pu constater que la suggestion est indiquée non seulement contre les manifestations locales, mais aussi contre l'ensemble des symptômes généraux de l'hystérie. D'une façon générale, nous pouvons dire que le succès de ce moyen thérapeutique a été la règle, l'insuccès la rare exception. Encore pouvons-nous affirmer que les insuccès ont tenu à des conditions d'hygiène et de milieu défavorables, tout à fait indépendantes de l'intervention médicale.

Au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, en 1887, les résultats de notre pratique personnelle nous permettaient de formuler les conclusions suivantes, auxquelles nous n'avons rien à changer⁽¹⁾.

L'emploi de la suggestion hypnotique est nettement indiqué :

1° Contre les attaques convulsives de la grande hystérie et contre les symptômes qui peuvent persister à la suite de ces attaques (*paralysies, contractures, spasmes, tremblements, anesthésies, hyperesthésies, amauroses, etc.*);

2° Dans le cas d'hystérie monosymptomatique (*monoplégie, mutisme hystérique, aphonie, hoquet, vomissements, toux, dyspnée, blépharospasme, dyschromatopsie, chorée rythmée, tics, etc.*);

3° Contre les manifestations de l'hystérie vulgaire (*insomnie, anorexie, dyspepsie, constipation, troubles viscéraux et menstruels, névralgies, etc.*);

4° Contre les troubles mentaux de nature hystérique.

Comme nous le faisons remarquer dans cette étude, il semble que jusqu'ici les cliniciens ne se soient pas assez préoccupés de ces troubles mentaux. Dans aucun auteur on ne trouve formulée

(1) *Bérillon* — De la suggestion hypnotique dans le traitement de l'hystérie, 11 pages in-8° Paris, 1890 et Comptes-rendus de l'Association Française pour l'avancement des sciences, Paris, 1889.

d'indication thérapeutique à cet égard. On croirait presque que les médecins les plus dévoués aient trouvé la tâche au-dessus de leurs forces.

« En effet, lorsqu'on considère les principaux termes qui caractérisent le désordre de l'esprit des hystériques et qui, en allant des plus simples jusqu'aux plus complexes, sont : *la mobilité des idées, l'inconstance, l'absence de volonté, l'esprit de contradiction, le mensonge, la simulation, l'inconscience, la perversion des sentiments, l'indifférence, l'érotisme, les impulsions irrésistibles, les idées fixes, les illusions, les hallucinations, l'ennui, la mélancolie, l'agitation maniaque*, etc., on serait presque tenté de se laisser aller au découragement.

« Contre cette sorte d'*ataxie morale*, qui se manifeste par des alternatives d'hyperexcitabilité psychique et de dépression, il n'eût pas été rationnel de compter sur l'action spécifique de tel ou tel médicament. Seule une médication psychique pouvait apporter la solution du problème. Cette médication est aujourd'hui parfaitement connue. C'est la *suggestion hypnotique*.

« Il est évident que les hystériques abandonnés à eux-mêmes, livrés au désordre de leur esprit, se déséquilibreront de plus en plus. Au contraire, maîtrisés avec fermeté, dirigés avec une certaine autorité, *suggestionnés*, en un mot, dans le sens de la résistance aux impulsions qui viennent les assaillir, ils ne tarderont pas à présenter d'heureuses modifications dans leur manière d'être. S'ils sont excités, on les suggestionnera dans le sens du calme. S'il sont déprimés, on les stimulera dans le sens de l'action. En un mot, les suggestions devront toujours tendre à les rapprocher de la normale. »

Les nouvelles observations que nous avons recueillies depuis lors sont venues nous confirmer dans cette idée que chez les hystériques la suggestion médicale doit être considérée comme le *régulateur mental* par excellence.

Nous ajoutons à cela que, bien qu'on soit tenté d'admettre que la suggestion n'ait de valeur que comme médication de symptômes et qu'elle soit incapable d'amener une transformation complète de l'état général du système nerveux, dans la majorité des cas, elle a eu pour effet d'amener d'une façon durable la disparition des symptômes qui avaient permis de porter le diagnostic d'hystérie.

Parmi les observations que nous avons recueillies, plusieurs paraissent mériter une mention spéciale à cause de la rapidité avec laquelle le succès a été obtenu.

Obs. 1. --- Mutisme hystérique

Mlle C. W..., de Mouy (Aisne), institutrice, âgée de vingt-deux ans, ne présente pas d'antécédants héréditaires névropathiques. Nous avons recherché en vain chez elle l'existence de stigmates hystériques. Elle avait toujours joui d'une excellente santé, lorsque, en faisant la classe, en juillet 1886, elle

fut atteinte, à la suite d'un effort pour élever la voix, d'un enrouement bientôt suivi d'une aphonie complète. Quelques jours après, l'aphonie était transformée en mutisme. Amenée à Paris, elle fut soumise par plusieurs médecins à l'examen laryngoscopique. L'absence de toute lésion fit porter le diagnostic de mutisme hystérique. Les applications de l'électrothérapie n'amenèrent aucun résultat. On proposa alors à la malade le traitement par la suggestion hypnotique. Dès qu'elle eut manifesté le désir de s'y soumettre, un jour fut fixé pour l'application de l'hypnotisme.

Dès la première séance, elle était plongée dans un sommeil profond et à son réveil sous l'influence d'une suggestion post-hypnotique, elle prononçait distinctement les paroles que nous lui avions ordonné d'exprimer.

Mlle W... retourna en province et la guérison se maintint pendant cinq mois. A la fin du cinquième mois, au moment de ses époques, une rechute survint. Les médecins du pays tentèrent en vain de l'endormir. Le mutisme dura de nouveau depuis deux mois lorsqu'on nous fûmes appelé à Mouy. Cinq minutes après notre arrivée, la malade parlait et depuis deux ans la guérison s'est définitivement maintenue.

OBS. II. — Aphonie hystérique

Mlle M. B..., âgée de vingt-quatre ans, demoiselle de magasin, est envoyée à notre clinique, le 20 mars 1890, par le docteur Dubousquet-Laborderie, de Saint-Ouen. Les parents sont bien portants. Une sœur aînée a eu de grandes attaques d'hystérie. La malade a éprouvé quatre ans auparavant un violent chagrin; elle a commencé à ce moment à avoir des vomissements après chaque repas. Depuis ce temps, les vomissements ont continué. Mais elle n'a pas dépéri, parce qu'elle ne vomit qu'une partie des aliments. Elle a eu à divers reprises des attaques d'hystérie : l'aura est caractérisée par la sensation d'une boule partant de l'ovaire droit. Elle perd complètement connaissance pendant ces attaques.

L'aphonie a débuté, il y a onze mois, à la suite d'une frayeur. Un incendie s'était déclaré le matin à côté de chez elle : le soir en se couchant elle se sentait déjà enrouée. Le matin elle se réveilla sans pouvoir ouvrir la bouche. Elle était complètement devenue muette, par contracture des muscles masséters et aussi par impossibilité d'articuler les mots (mutisme hystérique.) Au bout de trois jours l'articulation des mots était redevenue possible, mais le timbre manquait à la voix. L'aphonie datait de onze mois lorsqu'elle fut hypnotisée. Dès la première séance, elle fut plongée en état de somnambulisme, avec amnésie au réveil. Dans cet état, par des suggestions répétées on la stimula à parler à haute voix. Les assistants purent constater le retour progressif du timbre de la voix. A son réveil le résultat acquis se maintenait et dès le lendemain de la première séance d'hypnotisme, les vomissements, dont le début remontait à quatre ans, disparaissaient à leur tour. En quelques séances la guérison a été complète.

OBS. III — Blépharospasme hystérique

Mlle D..., âgée de vingt ans, se présente à notre clinique le 26 mars 1889. Elle y est adressée par le docteur Hubert, de Paris.

Le père de cette malade est mort à vingt-huit ans de tuberculose pulmonaire, sa mère est douée d'un caractère impressionnable : elle est très irritable. Une tante maternelle a eu des crises d'hystérie. Sa sœur, plus jeune qu'elle, est atteinte d'incontinence nocturne d'urine.

Un jour, Mlle D... apprit inopinément la mort de son grand père. Dès ce moment elle éprouva des clignotements incessants de la paupière gauche. Il lui semblait que son œil allait se fermer. Trois jours après, elle était atteinte d'un blépharospasme complet. Elle alla consulter plusieurs oculistes et suivit, sans succès, un grand nombre de traitements.

Lorsqu'elle vint à la clinique, outre son blépharospasme hystérique dont le début remontait à treize mois, la malade présente un certain nombre de stigmates hystériques (hémianesthésie à gauche, diathèse de contracture, etc...)

Le 26 mars, elle est soumise à l'hypnotisation en présence d'un assez grand nombre de confrères. Elle est rapidement plongée dans un sommeil profond. Nous lui suggérons qu'à son réveil, elle ouvrira les deux yeux en même temps et que le spasme de la paupière supérieure gauche aura disparu. A son réveil, la guérison est obtenue.

Il y a eu deux rechutes dans le cours des mois suivants. Chacune d'elles fut guérie en une séance et actuellement la guérison définitive remonte à plus d'un an.

OBS. IV. — Vomissements hystériques

Mme G..., âgée de trente-six ans, est atteinte depuis quarante-deux mois, de vomissements incoercibles qui surviennent deux fois par jour. Toutes les médications ont été employées sans succès. La malade est arrivée à un degré d'émaciation capable d'inspirer les craintes les plus sérieuses. C'est dans ces conditions que le Dr Gouel, de Paris, nous demande d'appliquer à la malade le traitement par la suggestion. Le 20 janvier, dès la première séance, elle est profondément endormie. Nous lui suggérons de penser toute la nuit en dormant qu'elle pourra, le lendemain, arrêter elle-même les vomissements. Dès le lendemain les vomissements ont complètement cessé. Ils n'ont pas reparu et la malade est revenue promptement à la santé.

OBS. V. — Paraplégie hystérique

Mme A..., âgée de quarante ans, femme d'un pharmacien de la Varenne St-Hilaire, a été atteinte, à la suite de crises convulsives, d'une paraplégie complète. Elle est couchée dans son lit depuis huit ans. Dès qu'on la touche, elle accuse de vives douleurs dans la nuque, dans la région lombaire et dans les membres inférieurs. Malgré l'immobilité presque complète à laquelle elle est condamnée, nous ne notons pas une atrophie musculaire très accentuée des membres inférieurs.

Le 10 mai 1890, la malade se prête facilement à l'hypnotisation. Les premières séances, faites à huit jours d'intervalle, furent consacrées à imprimer aux jambes des mouvements de flexion et d'extension, dans l'état d'hypnotisme. A la quatrième séance, nous la faisons asseoir sur le bord de son lit et, avec un peu d'aide, nous la faisons tenir debout. Deux mois après la première tentative, madame A... marchait dans sa chambre. Récemment elle a pu descendre un escalier et sortir dans la rue. Le docteur Liébault, directeur de la maison de santé de Nogent-sur-Marne, et le docteur Pietre, de la Varenne, avaient suivi la maladie et c'est sur leur conseil que la suggestion a été appliquée.

OBS. VI. — Hystérie et syringomyélie

Mlle Sch..., âgée de 24 ans, brocheuse, se présente à la clinique le 24 février 1882, pour y être traitée d'une atrophie considérable des deux mains, dont le

début remonte à environ neuf ans. Elle se plaint surtout de n'éprouver à la main droite aucune différence du froid et du chaud. Cette thermo-anesthésie s'est manifestée il y a deux ans. La malade s'en est aperçue par les brûlures qu'elle se faisait sans s'en apercevoir, en préparant ses repas. Nous constatons qu'elle ne sent pas l'application d'un tisonnier chauffé au rouge. La main droite toute entière est d'ailleurs couverte des brûlures qu'elle se fait journellement. L'atrophie des deux mains est très prononcée ; la disparition des muscles opposants et des interosseux leur donne l'apparence de la main *simienne*.

La malade a de graves antécédents héréditaires. Son père est mort à cinquante-six ans des suites d'une hémiplegie avec aphasie. La mère, morte à cinquante-cinq, ans était également hémiplegique et aphasique. Un frère est mort d'excès de boissons alcooliques, à quarante-un ans. La malade à eu depuis l'âge de treize ans des crises d'hystérie qui n'ont cessé qu'au moment de la première apparition de ses règles, à dix-huit ans.

Elle est immédiatement soumise à l'hypnotisme auquel elle se montre très sensible. Nous lui faisons la suggestion qu'elle aura recouvré à son réveil la sensation du chaud et du froid. Nous constatons, non sans surprise, que la suggestion a été suivie d'une réalisation complète. Depuis lors, à plusieurs reprises, nous avons pu constater, dans un but expérimental, qu'il nous était possible de supprimer, puis de rétablir chez notre malade, à notre gré, la sensibilité thermique.

De plus, bien qu'aucun traitement autre que la suggestion n'ait été appliqué, nous avons vu l'atrophie des mains s'améliorer d'une façon très appréciable. Le même fait a d'ailleurs été déjà noté par le docteur Babinski, à la Salpêtrière, sur une malade atteinte d'atrophie hystérique.

Obs. VII. — Grandes attaques hystériques.

M^{me} H..., âgée de 24 ans, n'a pas d'antécédents névropathiques. Elle s'est mariée à 19 ans, et a eu deux enfants. Son second accouchement a eu lieu tout à fait sans douleurs. Huit mois après ses couches, elle fit un violent effort en poussant un lit avec son ventre, en faisant son ménage. A partir de ce moment, elle eût des crises nerveuses ainsi caractérisées : immédiatement après le repas, dès que l'estomac est rempli, elle sent qu'elle va perdre connaissance. La crise débute par un point de côté à gauche ; ce point va en s'irradiant, elle perd complètement connaissance. Les bras se mettent en contracture le long du corps ; la malade est agitée de secousses toniques et cloniques, avec une tendance à l'arc de cercle. Elle a jusqu'à huit attaques consécutives par jour, La nuit se passe en insomnie, avec des cauchemars et des hallucinations pénibles. Le 20 juin 1888, sur la demande du D^r Degoix, de Paris, je soumetts la malade à une tentative d'hypnotisation. Quoique plongée à un faible degré de l'hypnose, une première suggestion peut arrêter, dès le lendemain, le retour des attaques. Quatre séances, faites à huit jours d'intervalle, ont suffi pour amener une guérison définitive. La malade n'a pas présenté depuis deux ans la moindre manifestation hystérique.

Nous avons recueilli, en collaboration avec des médecins de Paris un assez grand nombre d'observations de malades chez lesquels les attaques convulsives ont cédé à la suite d'un nombre très limité de séances de suggestion. Nous nous bornerons à citer l'observation ci-dessus qui nous a paru très caractéristique.

Nous devons faire remarquer, en passant, que nos confrères, encore peu familiarisés avec l'application de la suggestion, ne

manquaient jamais de témoigner la plus grande surprise en constatant la rapidité de l'action thérapeutique de ce procédé, dans le traitement des diverses manifestations de l'hystérie.

Chorée. — Dans la même période, nous avons traité environ vingt cas de chorée par la suggestion. Sur ce nombre, 15 cas, parmi lesquels se trouvaient toutes les formes de cette affection (rythmique, saltatoire, athétosique, générale, partielle) ont été d'abord améliorés, puis guéris.

Dans le traitement de la chorée, la suggestion n'amène pas une amélioration ou une guérison aussi rapide que dans l'hystérie. Pour arriver à la guérison, un certain nombre de séances sont souvent nécessaires. La moyenne des séances a été de 4 à 8 ; de plus, la pratique nous a appris que pour faire disparaître les mouvements choréiques, il était utile de faire exécuter au malade, pendant l'hypnose, des exercices de gymnastique réguliers.

Nous avons pu guérir, par cet artifice, en une seule séance, une jeune fille de seize ans atteinte d'une chorée rythmique très intense. — Un jeune homme de quinze ans, dont les secousses étaient tellement fortes qu'il ne pouvait tracer un signe sur le papier, immédiatement après son réveil, put, sur notre injonction, écrire d'une façon très lisible. Quatre séances suffirent pour le rétablir complètement. Et, en même temps que son état physique, ses aptitudes intellectuelles, un instant éteintes, reprirent, sous l'influence de quelques suggestions, toute leur vivacité.

Nous n'avons éprouvé un échec complet que dans un seul cas : il s'agissait d'une jeune fille de 23 ans, atteinte d'une chorée chronique limitée au bras droit et dont le début remontait à l'enfance. La malade s'est montrée à la fois réfractaire à l'hypnose et à la suggestion. Dans quatre cas, les malades ont cessé le traitement dès la première ou la seconde séance. Ils ne doivent pas être rangés dans les cas négatifs, car il est possible que plusieurs séances eussent amené un résultat favorable.

Comme M. le professeur Bernheim, nous avons constaté que si les troubles *localisés*, survivant à la chorée, cèdent, en général, très facilement à la suggestion, la chorée *généralisée*, traitée à son début, est plus difficile à influencer. Cependant, par des hypnotisations répétées, on arrive assez promptement à diminuer l'intensité des secousses choréiques. De plus, et qu'on nous permette d'insister sur ce point, la suggestion est nettement indiquée pour combattre les troubles de la sensibilité morale, de l'intelligence et de la volonté, si fréquemment observés chez les malades, pour diminuer leur instabilité mentale et favoriser leur sommeil nocturne.

On peut objecter que la chorée, ayant dans un grand nombre de cas une tendance à évoluer spontanément vers la guérison,

la suggestion n'a joué dans le traitement qu'un rôle secondaire. L'observation attentive des faits permettra de s'assurer que la suggestion aura eu au contraire pour principal effet d'abrèger la durée de la maladie, d'empêcher le passage à l'état chronique, de diminuer les chances de récurrence et de modifier dans un sens favorable l'état du choréique.

Paralysie agitante. — (Maladie de Parkinson). Nous n'avons eu l'occasion d'observer que cinq cas de paralysie agitante. Tous étaient déjà arrivés à une période avancée de la maladie. L'atrophie musculaire était déjà profonde. Cependant il a été permis d'arrêter les mouvements pendant la durée du sommeil provoqué et de procurer ainsi aux malades un repos salutaire. Dans deux cas le sommeil obtenu était très profond. A tel point que nous éprouvions toujours quelque difficulté à tirer le malade de son engourdissement.

Les résultats, quoique négatifs au point de vue de la guérison, seraient plutôt de nature, à encourager l'emploi de la suggestion dès le début de cette affection, considérée jusqu'ici comme incurable.

Epilepsie. — Chez vingt épileptiques traités par la suggestion, nous n'avons enregistré que quatre résultats très favorables. Nous donnons le résumé de ces quatre observations qui, selon nous, présentent un grand intérêt.

I. -- M. N..., âgé de 35 ans, a eu à plusieurs reprises des fugues impulsives ; il lui arrivait fréquemment de tomber dans la rue en proie à des attaques violentes, pendant lesquelles il écumait et se mordait la langue.

Ses crises ont disparu pendant une année à la suite du traitement par la suggestion. Son état mental et son aspect physique se sont aussi très notablement améliorés sous l'influence du même traitement. Au bout d'un an, il a eu trois attaques successives pour lesquelles il est venu redemander nos soins. La suggestion a eu de nouveau chez lui un effet favorable qui se maintient depuis deux mois.

II. -- Une femme, âgée de 28 ans, Mme A..., mécanicienne, a uriné au lit jusqu'à 12 ans. A dix-sept ans, elle a commencé à avoir des crises très fréquentes la nuit, pendant le sommeil. Dans le cours des attaques elle écume et se mord la langue. Son mari dit qu'elle a le sommeil troublé par des cauchemars et qu'elle grince des dents en dormant. Étant devenue enceinte, elle a eu de violentes crises d'éclampsie pendant ses couches. De plus, elle présente sur les mains, les bras et la poitrine, de nombreuses marques de vitiligo. La malade a été soignée à Sainte-Anne; elle a été soumise pendant cinq ans à la médication bromurée, sans en retirer aucun avantage.

En deux mois, la suggestion a amené la disparition complète des crises nocturnes, la cessation des cauchemars et des grincements de dents. Avant le traitement, elle avait l'aspect hébété, inintelligent. Sa transformation intellectuelle a frappé d'étonnement les médecins qui nous assistent à notre clinique.

Il importe de noter que le vitiligo a disparu progressivement. Depuis cinq mois la guérison s'est maintenue.

III. -- Un jeune homme de 18 ans, J. S..., ayant des antécédents névropathiques, a présenté, depuis son enfance, des secousses choréiformes dans les membres, surtout dans les bras. A six ans, il a été mordu par un chien; depuis ce moment, il a, pendant le jour, des attaques de petit mal, mais pendant la nuit il a de grandes attaques dans lesquelles il se mord la langue et dont il ne se rend pas compte. Il a l'apparence d'un idiot, son visage est pâle, boursoufflé, il est indocile et brutal. Il fut soumis pendant plusieurs mois au traitement par la suggestion, à raison d'une séance par semaine. Une amélioration notable s'est promptement manifestée, les attaques diurnes et nocturnes ont complètement cessé. Le caractère s'est amendé, l'intelligence s'est éveillée. Aujourd'hui, on le laisse sortir seul et il peut s'occuper à divers travaux; ce qui lui était impossible auparavant.

Etant resté un mois sans recevoir de suggestions, ses attaques nocturnes ont reparu. La reprise du traitement les a promptement dissipées.

IV. -- Mlle P..., âgée de 12 ans, présente un tic des paupières. Elle a un caractère très indocile. Depuis le mois de mai 1889, elle a tous les jours quatre ou cinq crises pendant lesquelles elle perd complètement connaissance. Elle urine sous elle pendant l'attaque; après il lui arrive de rester sourde ou complètement aveugle pendant un temps assez prolongé. Ses extrémités demeurent longtemps froides, et quand elle revient à elle, elle ne recouvre que lentement la mémoire. L'enfant, autrefois intelligente, est devenue sombre et indifférente à tout. Elle a été renvoyée de l'école où elle était auparavant une des bonnes élèves. Le diagnostic d'épilepsie a été porté par plusieurs médecins, et la médication bromurée a été instituée.

L'enfant a été soumise à la suggestion alternativement par le docteur Paul Magnin et par nous. Quelques séances ont amené la disparition complète des attaques et le retour à l'état intellectuel antérieur.

Dans cette dernière observation, les présomptions symptomatiques faisaient incliner vers le diagnostic d'épilepsie. La rapidité d'action du traitement pourrait faire croire qu'il s'agissait d'hystéro-épilepsie.

Chez six autres malades, nous avons obtenu soit la disparition passagère des attaques, soit celle des tremblements, des vertiges. Chez l'un d'eux, la suggestion a amené la cessation de l'incontinence nocturne d'urine. Nous avons noté aussi l'amélioration de la mémoire, et de l'état mental. Enfin, chez dix autres, les résultats ont été entièrement négatifs.

En résumé, si l'on ajoute aux vingt malades traités par la suggestion, environ cinq ou six autres dont l'état nous a paru trop grave pour que l'emploi de la suggestion fut indiqué avec quelques chances de succès, on constate que les résultats obtenus ne sont pas plus favorables que ceux des autres méthodes de traitement et en particulier de la médication bromurée. Cependant la suggestion nous paraît trouver une indication contre les

troubles du caractère, les troubles intellectuels, les impulsions irrésistibles que peuvent présenter les malades. De plus, si le traitement psychique se montre, dans la grande majorité des cas, impuissant contre les attaques du grand mal épileptique, par contre, il pourra toujours, s'il est appliqué avec beaucoup de persévérance, améliorer dans une certaine mesure, l'état général et l'état mental du malade.

Asphyxie locale. — Plusieurs auteurs ont signalé des cas d'asphyxie locale des extrémités d'origine hystérique dans lesquelles la guérison a été obtenue par suggestion. Nous avons pu, à maintes reprises, montrer à nos assistants qu'il était possible d'amener rapidement une élévation notable de la température de la main chez des malades qui présentaient de la cyanose des extrémités. Ces faits concordent avec les expériences par lesquelles MM. Charcot, Dumontpallier, Burot, ont démontré qu'il était possible, chez certains sujets, de provoquer par suggestion hypnotique une élévation de température sur un point du corps.

Somnambulisme nocturne. — — Dans trois cas où l'application de la suggestion a été tentée par nous comme moyen de traitement, la guérison définitive a été obtenue en une, trois et quatre séances. M. Auguste Voisin a observé aussi cinq cas de somnambulisme nocturne guéris par quelques séances de suggestion.

II.

AFFECTIONS ORGANIQUES DU SYSTEME NERVEUX

Comme on l'a dit fort justement, les malades atteints d'affections chroniques du système nerveux peuvent être déjà dans un état de guérison anatomique sans être guéris physiologiquement. De plus, le trouble fonctionnel dans les maladies du centre nerveux dépasse souvent le champ de la lésion anatomique.

C'est certainement dans ces cas qu'on a pu obtenir des succès en apparence paradoxaux, mais qui n'en sont pas moins réels. Ainsi nous avons pu noter des cas d'hémiplégies, de paraplégies anciennes, de myélites chroniques améliorées à la suite de quelques séances de suggestion.

MM. Bernheim, Fontan, Van Renterghem et Van Eeden ont publié un assez grand nombre d'observations d'affections organiques du système nerveux dans lesquelles la suggestion a restauré une fonction qui semblait définitivement perdue. Chez une jeune fille de vingt-ans, hémiplégique du côté droit nous avons pu guérir en quatre séances une aphasie datant de trois ans.

Nous avons pu obtenir la disparition ou l'atténuation de quelques-uns des symptômes les plus pénibles de l'ataxie locomotrice. Chez trois de nos malades nous avons fait disparaître

l'insomnie et les douleurs fulgurantes, et même obtenir chez l'un une amélioration notable de la vision. Par diverses expériences nous avons pu convaincre aussi que le traitement par la suspension agissait en grande partie, sinon en totalité, par effet suggestif.

M. Lloyd-Tuckey, de Londres, a observé trois cas de tabes dorsalis dans lesquels l'emploi de la suggestion a eu la plus grande efficacité pour amener la disparition des douleurs et l'amélioration de la vision.

Bien qu'actuellement les faits recueillis ne soient pas encore assez nombreux pour qu'on puisse en déduire des indications précises du traitement psychique contre certaines affections organiques du système nerveux nous pensons néanmoins qu'elles ont assez de valeur pour mériter d'appeler l'attention des neuropathologistes.

III.

NEURASTHENIE — TROUBLES NEVROPATHIQUES.

La neurasthénie dont la fréquence est constatée de plus en plus par les cliniciens s'est montrée dans un grand nombre de cas justiciable de la suggestion hypnotique.

Chez quelques neurasthéniques la suggestion s'est montrée impuissante à triompher de leurs idées hypocondriaques. Néanmoins nous avons pu recueillir dix observations très concluantes de neurasthénies graves non seulement améliorées, mais promptement guéries par la suggestion.

Quand aux douleurs névralgiques que nous avons pu très facilement guérir par suggestion leur nombre est considérable. Parmi les névralgies dans le traitement desquelles l'efficacité de la suggestion a été le plus manifeste, nous devons citer : les céphalalgies, la migraine, les névralgies dentaires, la névralgie sciatique, les douleurs du rhumatisme chronique et surtout la gastralgie.

Dans tous les cas de névralgies, l'emploi de la suggestion nous semble formellement indiqué. L'innocuité de son application vient s'ajouter à son efficacité souvent bien supérieure à celle des médicaments dits antinévralgiques pour justifier cette indication.

IV.

MALADIES MENTALES.

On a prétendu que la suggestion ne pouvait avoir d'action que contre les troubles mentaux qui relevaient de l'hystérie. Si la constatation de manifestations hystériques constitue certainement une indication formelle de l'emploi de la suggestion, il n'en est pas moins vrai que la suggestion a pu être utilement employée contre des troubles mentaux qui n'avaient aucun rapport avec l'hystérie.

Chez quatre malades atteints de lypémanie anxieuse nous avons obtenu une guérison rapide et complète par la suggestion. Chez une malade atteinte de sitiophobie et qui avait refusé tout aliment liquide ou solide depuis 23 jours, il a suffi d'une seule suggestion, faite sur un ton impératif, sans tentative d'hypnotisation préalable pour la déterminer à manger. Chez un malade de quarante-cinq ans, atteint de mélancolie anxieuse depuis dix ans, la guérison fut obtenue en deux séances. Chez une femme de vingt-six ans qui refusait tout aliment depuis deux jours et auprès de laquelle nous avons été amené par le D^r De-goix, de Paris, une seule suggestion suffit pour déterminer la malade à manger et à ouvrir les yeux qu'elle tenait obstinément fermés. Il nous a été donné d'observer fréquemment des faits analogues dans le service de M. le D^r Auguste Voisin, à la Salpêtrière.

Des résultats aussi favorables n'ont pas été obtenus par nous dans le traitement de la manie aiguë. Le traitement n'a d'ailleurs été appliqué qu'à trois malades, auxquels nous n'avons pu éviter l'internement.

Par contre, nous avons eu l'occasion d'appliquer le traitement par la suggestion à un grand nombre de malades atteints de délire partiel et d'obsessions. Parmi les cas où un résultat favorable a été obtenu, citons trois cas de dipsomanie, cinq cas de morphinomanie, onze cas d'obsessions (agoraphobie, folie du doute, obsessions affectives, obsessions génitales, obsessions homicides, obsessions suicides, un cas d'inversion sexuelle.

Il résulte des observations publiées par MM. Auguste Voisin, Forel, Jules Voisin, Krafft-Ebing, Briand, Ladame, Schrenck Notzing, de Jong, Van Renterghem et Van Eeden, Burkhardt, et par quelques autres auteurs, que la suggestion peut trouver de sérieuses indications dans le traitement des formes curables de l'aliénation mentale.

V.

MALADIES NERVEUSES DES ENFANTS

Depuis quelques années, nous nous sommes appliqués d'une façon toute particulière à déterminer les indications de la suggestion en pédiatrie. Dès 1886, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Nancy, nous appelions l'attention sur la valeur que peut avoir la suggestion dans le traitement des enfants vicieux ou malades (1). L'année suivante, au Congrès de Toulouse, nous pouvions présenter un certain nombre d'observations personnelles desquelles il résultait que la suggestion en pédiatrie trouve son application surtout lorsqu'il s'agit de traiter des habitudes vicieuses, des défauts graves de caractère, des tics nerveux, des incontinences

(1) De la suggestion envisagée au point de vue pédagogique. *Revue de l'Hypnotisme*, tome I, 1887 page 84.

nocturnes et diurnes de l'urine et des matières fécales, des terreurs nocturnes, des chorées, des névroses, de la paresse intellectuelle, en un mot un grand nombre des troubles mentaux et des instincts pervers qui pourraient placer, dans un avenir prochain, celui qui en est atteint dans les conditions sociales les plus défavorables.

Dès ce moment nous pouvions affirmer que nous n'avions jamais vu survenir, chez aucun des enfants soumis au traitement par la suggestion, le moindre accident consécutif (2).

En 1889, au premier Congrès international de l'Hypnotisme, les membres du Congrès, appelés à se prononcer sur les conclusions d'un rapport présenté par nous sur la même question (3), les adoptait à l'unanimité et décidait qu'en raison de l'intérêt qu'elles présentaient au point de vue pédagogique aussi bien qu'au point de vue de l'éducation pénitentiaire, ces conclusions devaient être transmises, par les soins du bureau, à M. le Ministre de l'Instruction publique et à M. le Ministre de l'Intérieur.

Aujourd'hui, restant sur le terrain de la neurologie et de la psychiatrie, nous nous bornerons à dire que les manifestations névropathiques des enfants contre lesquelles nous avons appliqué la suggestion avec un succès complet sont les suivantes: incontinence nocturne d'urine (22 cas), incontinence nocturne et diurne des matières fécales (2 cas), blépharospasme (2 cas), chorée (12 cas), onanisme irrésistible (4 cas), bégaiement (3 cas).

Le nombre des malades traités pour l'incontinence nocturne d'urine a été de 32. Bien que l'incontinence nocturne chez les enfants puisse être attribuée à des causes étiologiques très diverses, nous avons obtenu une proportion de 7 guérisons sur 10 cas traités. C'est le même résultat que celui auquel est arrivé M. Liébeault. Comme nous, MM. Bernheim, Wetterstrand, Van Renterghem et Van Eeden ont pu constater l'heureuse influence de la suggestion dans le traitement de l'incontinence nocturne d'urine chez les enfants.

Parmi les faits les plus concluants, nous citerons le cas d'un jeune lycéen de 15 ans, sur le point d'entrer à l'École navale, qui nous avait été adressé par le D^r Bazot, de Joigny, et chez lequel l'incontinence qui n'avait pas eu d'interruption depuis la naissance, fut guérie en deux séances.

M. le D^r Armand Paulier, médecin inspecteur des écoles, voulant contrôler nos assertions sur ce point, nous propose de soumettre à ce traitement plusieurs enfants des écoles

(2) De la suggestion et de ses applications à la pédagogie. *Revue de l'Hypnotisme*, t. 11, 1888. *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Congrès de Toulouse, 1887, p. 1011.

(3) Les applications de la suggestion à la pédiatrie et à l'éducation mentale des enfants vicieux ou dégénérés. *Comptes rendus du Congrès de l'Hypnotisme*, Paris, in-8°. Doin, 1890.

atteints d'incontinence : nous acceptons sa proposition. Il nous adresse trois enfants : une petite fille de six ans et un petit garçon de huit ans, atteints tous deux d'incontinence nocturne et diurne d'urine, et une petite fille de dix ans, atteinte d'incontinence nocturne. Au bout de quelques séances (quatre à cinq), faites à huit jours d'intervalle, la guérison était obtenue, et notre confrère se déclarait convaincu.

Chez une petite fille de 12 ans, atteinte d'incontinence diurne de l'urine et des matières fécales qui la faisaient renvoyer de toutes les écoles, le Dr Frémineau, de Paris, a pu constater la guérison complète en trois séances de suggestion. Chez une malade de 18 ans, adressée à notre clinique par le Dr Moutier, de Paris, l'incontinence céda dès la première séance. Depuis sa naissance, cette jeune fille n'avait pas passé une nuit sans uriner au lit.

Nous avons, en outre appliqué la suggestion avec un succès égal contre un grand nombre de troubles d'ordre pathologique différent (*terreurs nocturnes*, troubles du caractère, paresse invétérée, habitudes vicieuses). Sauf de rares exceptions, la guérison a été durable.

Par contre, la suggestion ne nous a, jusqu'à ce jour, donné aucun résultat dans le traitement de l'*idiotie*, du *crétinisme*, de la *surdi-mutité*.

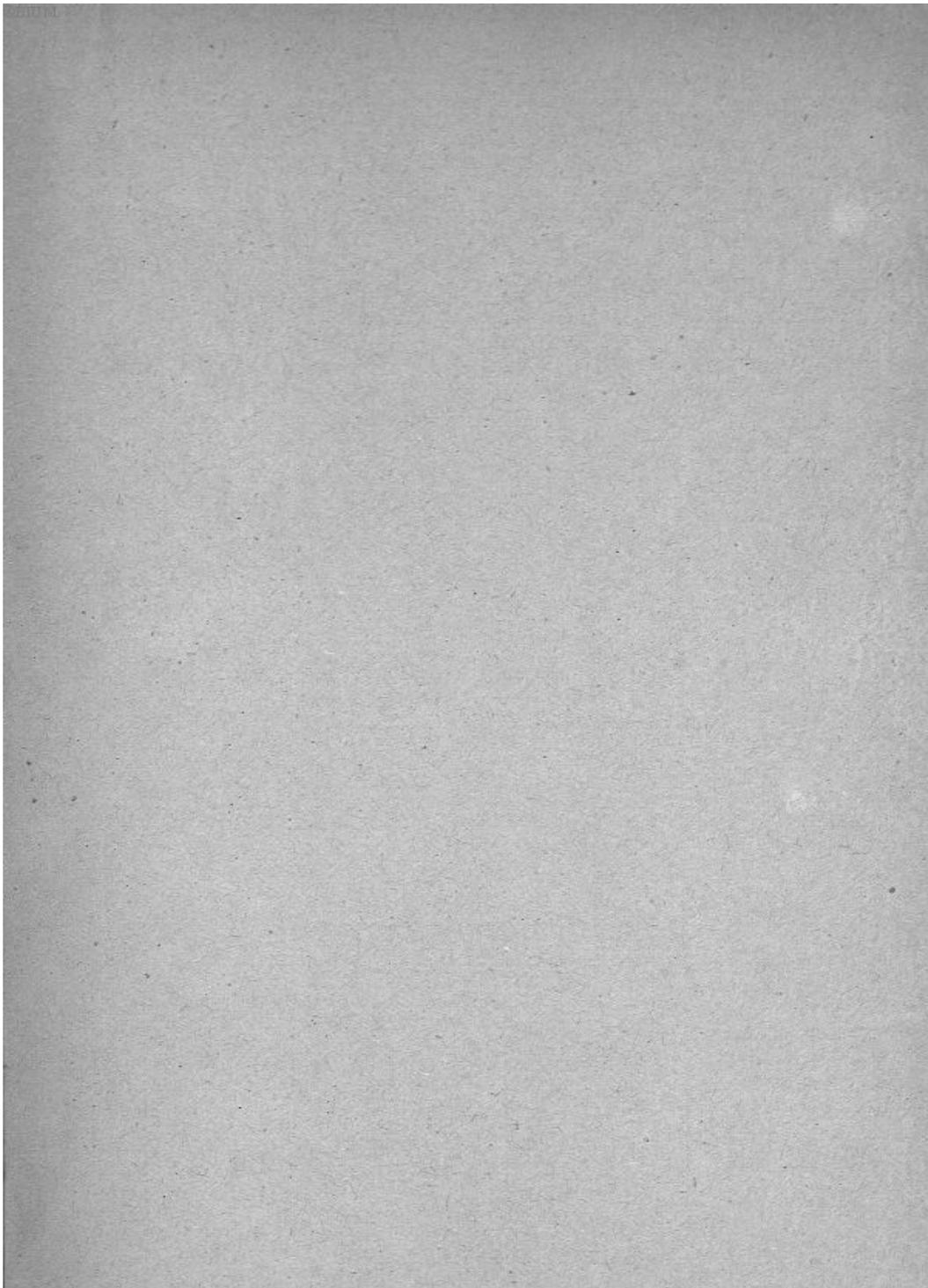
Comme nous le disions au Congrès de l'Hypnotisme : « Les travaux d'un grand nombre d'auteurs ayant démontré la valeur thérapeutique de la suggestion, il fallait s'attendre à ce que des médecins eussent l'idée d'appliquer à l'enfant une médication qui donnait de brillants résultats dans certaines affections de l'âge adulte. Il en est ainsi, d'ailleurs, de tous les agents thérapeutiques, et il appartient au praticien de mesurer la dose, qui varie naturellement de l'enfant à l'adolescent et de celui-ci à l'homme fait.

« Pour ce qui est de la suggestion, on comprendra qu'en vertu même des principes qui la régissent, elle doit avoir plus de prise et doit réussir mieux encore chez l'enfant que chez l'adulte. Eu effet, la suggestion n'est-elle pas l'art d'utiliser l'aptitude que présente un sujet à transformer l'idée reçue en acte ? Et, d'autre part, l'observation journalière ne prouve-t-elle pas que cette aptitude, déjà facile à développer chez l'adulte, l'est bien davantage chez l'enfant ? »

La suggestion trouvera donc dans le traitement des troubles nerveux et mentaux chez les enfants des indications d'autant plus formelles, qu'en général les manifestations névropathiques de l'enfance n'offrent pas le caractère de ténacité qu'elles présentent chez l'adulte.

En résumé, la suggestion hypnotique constitue en neuropathologie et en psychiatrie un procédé thérapeutique dont la valeur est souvent supérieure à celle des autres médications. De plus, appliquée d'une façon rationnelle par des médecins expérimentés, elle a l'avantage d'être complètement inoffensive et de ne faire courir au malade aucun danger.

Dès maintenant, en présence des résultats positifs si nombreux qui ont été enregistrés par les cliniciens les plus autorisés de tous les pays, nous nous demandons comment on a pu méconnaître si longtemps la valeur thérapeutique de l'hypnotisme et de la suggestion.



REVUE DE L'HYPNOTISME

EXPERIMENTAL ET THERAPEUTIQUE

Paraissant tous les mois

(Les bureaux sont ouverts tous les jours de midi à quatre heures)

Prix du Numéro : 75 Centimes

·PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS.....	8 fr. par an
DÉPARTEMENTS.....	10 —
ÉTRANGER.....	12 —

Les abonnements partent du 1^{er} juillet et du 1^{er} janvier de chaque année

LES ABONNEMENTS SONT REÇUS :

A PARIS

Aux bureaux de M. BOURIOT, administrateur : 170, rue Saint-Antoine ;
A la librairie médicale OCTAVE DOIN : 8, place de l'Odéon ;
A la librairie étrangère Le SOUDIER : 174, boulevard Saint-Germain.
A la librairie scientifique RONGIER, 6, rue Antoine Dubois.

A BRUXELLES

A la librairie MAYOLEZ, 3, rue de l'Impératrice.

A GENÈVE

A la librairie ALLIOTH et Cie.

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

LIBRAIRES DÉPOSITAIRES A PARIS

Rive gauche :

BERTHIER, 104, boulevard Saint-Germain.
BRASSEUR, 8, 9, 11, Galeries de l'Odéon.
CHACORNAC, 11, quai Saint-Michel.
COCCOZ, rue de l'Ancienne-Comédie.
GUERIN, 40, rue Monge.
LECHEVALLIER, rue Racine.
LECROSNIER, place de l'École-de-Médecine.
LEFRANÇOIS, 9, rue Casimir-Delavigne.
LE SOUDIER, 194, Boul. Saint-Germain.
MALOINE, 91, boul. Saint-Germain.
MARPON 2-8, Galeries de l'Odéon.
MARPON, 12-19, Galeries de l'Odéon.
OLLIER, 13, rue de l'École-de-Médecine.

Rive droite :

BRIQUET, 49, boul. Haussmann.
GORRE, boulevard Saint-Martin.
LEMAIRE, 27, passage Choiseul.
LIBRAIRIE GÉNÉRALE, 72, boul. Haussmann.
LIBRAIRIE NOUVELLE, 15, B⁴ des Italiens.
MARANDET, 114, rue Saint-Antoine.
MARPON, 14, rue Auber.
MARPON, 10, b. des Italiens (pass. de l'Opéra).
SEVIN, 8, boul. des Italiens (pass. de l'Opéra).
TARIDE, 16, 18, 20, boulevard S-Denis.
TRESSE, place du Théâtre-Français.

MAISON-HACHETTE. — Les Bibliothèques de chemins de fer